

Une école qui se transforme au service de l'efficacité des apprentissages

Pôle ressource

Circonscription Nevers Sud Nivernais 1

13 septembre 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



agir PA suivi repérer
projets parents besoins ESS PPS PAP
PPRE analyser cycles équipe ressource
mutualisation sécurisation psychologue GEVASco
enseignants sens
missions Pôle personnalisation Circonscription
prévention maître remédier accompagner
comprendre RASED spécificités continuité pédagogie
difficultés service ensemble réussite
inclusive école aide parcours élèves

www.ac-dijon.fr



1: un levier
d'action inscrit au
cœur des priorités
de la
circonscription



2: Un levier pour
faire vivre les
valeurs de la
République



3: Un levier
pédagogique au
service d'une
école qui se
transforme



4: Des outils pour
agir au service de
l'efficacité des
apprentissages

Le pôle ressource

➤ **Circulaire de rentrée 2016 – BO n° 15 du 14 Avril 2016**



Elle pose comme principe majeur:

« la cohérence du parcours scolaire dans lequel les valeurs de la République prennent sens »

Instaurer une continuité dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et favoriser, pour tous les cycles, un renforcement des apprentissages, et notamment des fondamentaux.

Former chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué, autonome, cultivé et porteur des valeurs de la République.

Partie 1:Un levier d'action inscrit au cœur des priorités de la circonscription

R
A
S
E
D

Une école qui
accueille et qui
protège

Assurer la sécurité des élèves et des personnels au
sein de nos écoles

Installer un cadre de vie apaisé

Une école qui fait
vivre les valeurs de
la République

Renforcer la transmission des valeurs de la République

Mobiliser le parcours citoyen

Une École qui se
transforme au
service de la
qualité et de
l'efficacité des
apprentissages

Mettre en œuvre les nouveaux programmes pour
l'école élémentaire

Accompagner la mise en œuvre du cycle 3

Mise en place du LSUN

Généraliser les usages pédagogiques du numérique

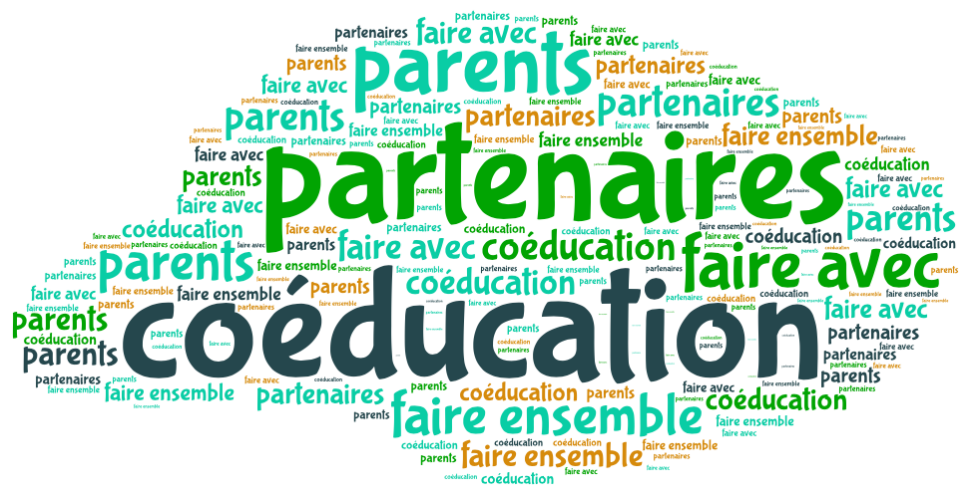
Partie 1:Un levier d'action inscrit au cœur des priorités de la circonscription

**Assurer la sécurité des élèves et des personnels
au sein de nos écoles**



**Développer dans l'institution scolaire
une culture pérenne de la gestion du
risque et de la sécurité**

Installer un cadre de vie apaisé



Espace parents

Interculturalité

Partie 2: Un levier pour faire vivre les valeurs de la République

Renforcer la transmissions des valeurs de la République

EMC





Avenant
laïcité

9 décembre

Projet d'école

Quelle place pour les RASED ?


académie
Dijon **É**
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nièvre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PROJET
D'ÉCOLE**

PROJET D'ÉCOLE
Document d'accompagnement pour
la rédaction du projet d'école

Circonscription :

École ou RPI :

Années :

LE PARCOURS CITOYEN
DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À LA TERMINALE
APPRENDRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

**PARCOURS D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE et CULTURELLE**

**LE NUMÉRIQUE
À L'ÉCOLE**

» L'école
change avec
le numérique »
#EcoleNumerique

**PARCOURS SCOLAIRE :
PERSONNALISATION ET SÉCURISATION
DES PARCOURS**

**PARCOURS ÉDUCATIF
de SANTÉ**

Partie 3: Un levier pédagogique au service d'une école qui se transforme.

Sécurisation

Une école au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages

Personnalisation

Une école inclusive pour la réussite de tous

**Un projet global qui
s'adresse à tous les
élèves**

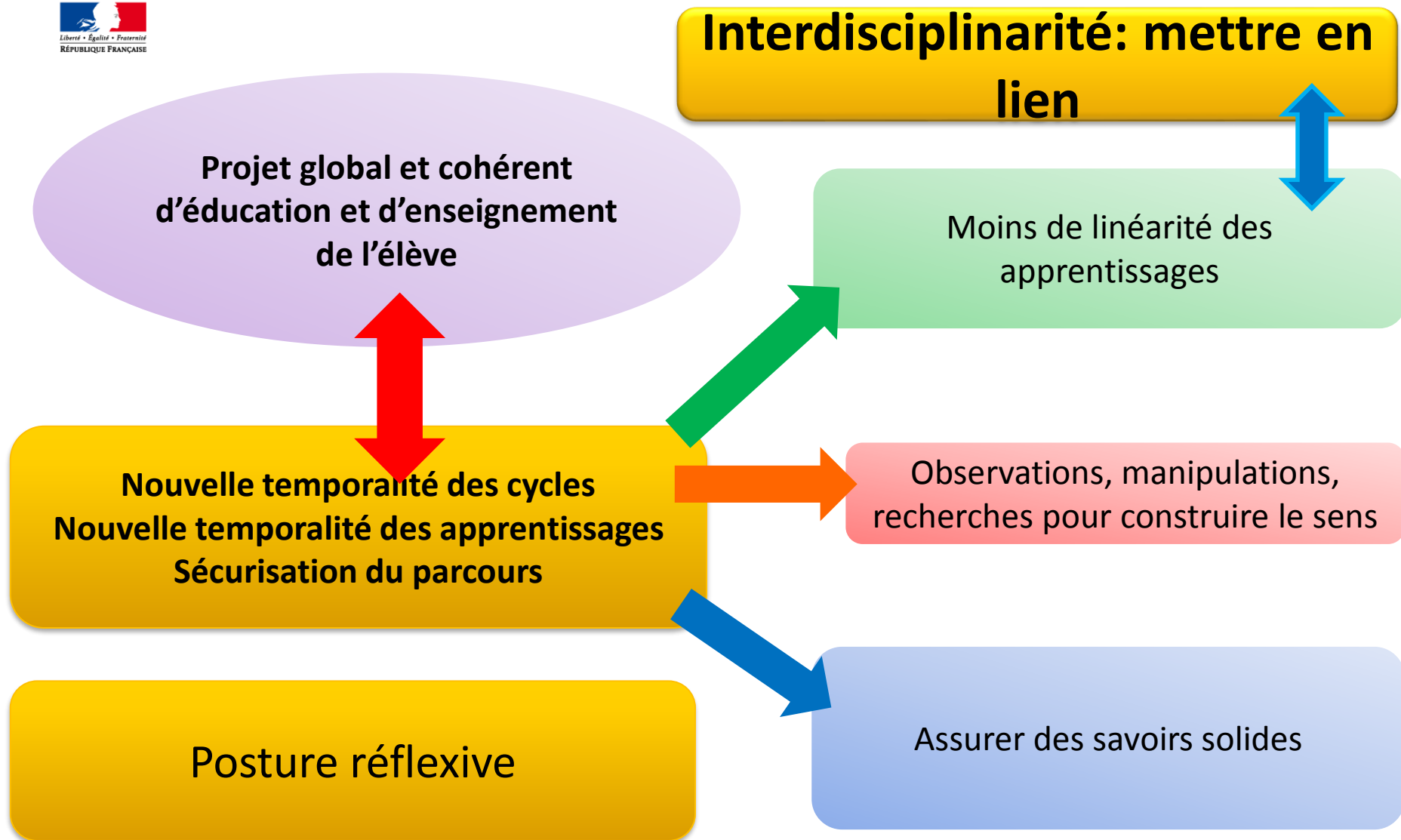
**Un nouveau socle
commun de
connaissances, de
compétences et de
culture**

Décret du 31 mars 2015-BOEN
n°17 du 23 Avril 2015

**Redéfinition des cycles
d'étude sur 3 années**

**Nouveaux programmes
pour l'école maternelle et
l'école élémentaire**

BOEN n° 11 du 26 novembre
2015



Le Plan de formation de la circonscription



Animations pédagogiques

Stages de circonscription

Projets innovants et expérimentaux

Accompagnement renforcé des équipes
pour l'élaboration du projet d'école

La sécurisation du cycle 3

Assurer le suivi des élèves

Anticiper



Septembre

Novembre

Avril

Mai

Juin

1^{er} conseil école /collège

Mettre en œuvre le programme pédagogique de l'année(actions de liaison /élaboration de progressions...)

1^{er} conseil de cycle 3

Faire le point sur le suivi des élèves (suivi des PPRE passerelles et préparation du 1^{er} conseil de classe).

Commission de personnalisation des parcours

Co examen des dossiers des CM2: invitation du Principal de collège

Pré-orientations SEGPA

2^{ème} conseil de cycle 3

Préparer le bilan de fin de cycle 3 avec la validation des acquis. (Préparation du 3^{ème} conseil de classe).

2^{ème} conseil école/collège

-Elaborer les PPRE Passerelles (définitions des priorités et des modalités du PPRE).
-Anticiper sur les lignes forces du programme pédagogique de l'année suivante.

Premier conseil école collège : les modalités d'évaluation, le LSUN et les actions de liaison



Imphy	Dornes	Courlis	Varenes Vauzelles	Decize	St Pierre le Moutier	La Machine
5/09 à 17h15	6/09 à 17h00	15 /09 à 15h30	8/09 à 17h15	12/09 à 17h15	13/09 à 17h15	19/09 à 16h00

Le Livret Scolaire Unique Numérique

Décret n° 2015-1929 du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l'école et au collège

→ publié dans le **BOEN n° 3 du 21 janvier 2016**

→ http://www.education.gouv.fr/cid93640/evaluation-des-eleves-du-cp-a-la-3e.-un-livret-scolaire-plus-simple-un-brevet-plus-complet.html#%C3%80_partir%20de%202016,%20%C3%A0%20quoi%20ressemblera%20le%20livret%20scolaire%C2%A0?



ÉVALUATION DES ÉLÈVES
DU CP À LA 3^e

—
un livret scolaire plus simple
et un brevet plus complet

Les grands principes de l'évaluation à l'école et au collège - décret du 31/12/15

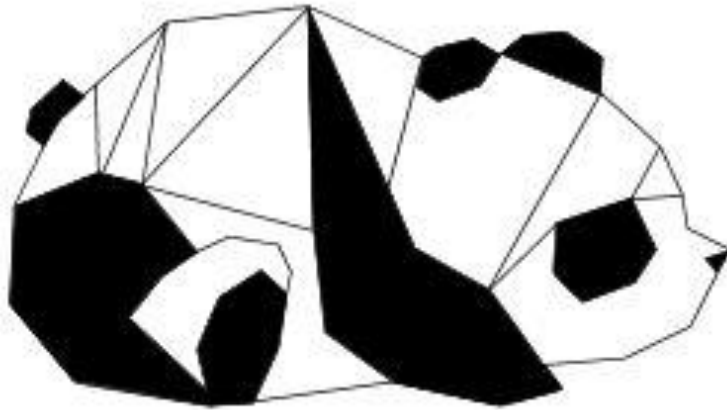
Faire évoluer et diversifier les modalités de notation et d'évaluation pour éviter la « notation sanction ».

Evaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, compréhensible par les familles.

L'enseignant s'attache à mettre en valeur la progression de l'élève.

L'évaluation doit aussi permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences.

Le décret définit le livret scolaire de la scolarité obligatoire et remplace le livret personnel de compétences.



Partie 4: Des outils pour agir au service de l'efficacité des apprentissages

Présentation du site du CASNAV 58 par Mme Eléna Siré

